



Saint
Denis



seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



Fédération Française
des Clubs Omnisports

Saint-Denis, le 20/11/2023

Monsieur Mathieu HANOTIN
Maire de Saint-Denis
Monsieur Shems EL KHALFAOUI
Maire Adjoint Chargé des Sports

Mode d'envoi : Courriel

Objet : DIFFICULTÉS FINANCIÈRES SDUS/SUBVENTION
FONCTIONNEMENT
Ref : RG/TRJ 2023-11-20

Mr Le Maire, Mr Le maire adjoint,

C'est avec beaucoup de peine que j'ai pris connaissance de votre courrier que vous m'avez adressé dimanche 19 novembre à 23h32.

De la peine pour le travail réalisé par les dizaines de salariés de notre association, de la peine encore pour l'engagement et l'investissement de nos centaines de bénévoles, de la peine toujours pour l'ensemble de nos adhérents qui doivent restreindre leurs activités et préfèrent parfois poursuivre leurs activités à l'extérieur de notre territoire.

De la peine aussi, car je mesure à la lecture de votre courrier le peu de cas que vous pouvez faire de nos échanges et de nos engagements mutuels lorsqu'il faut passer à l'acte. Vous vous appuyez sur des arguments qui me semblent éloignés de la situation réelle. Situation dont j'ai eu l'occasion de vous faire part à de nombreuses reprises ainsi qu'à votre administration lors d'une réunion le 13 octobre 2023 sans retour notable de votre part.

Ainsi vous relevez de nombreux points de dysfonctionnements qui perdureraient alors même que nous avons apporté les éléments nécessaires pour démontrer les progrès réalisés. Je me permet donc d'y revenir point par point afin de lever toute ambiguïté qu'il aurait pu y avoir :

1. "Une stratégie omnisports non formalisée, le club reposant sur des sections autonomes dans leur fonctionnement sportif et sans stratégie de projet commun et de solidarité intersections ;"

Un séminaire a permis de définir les contours du projet de notre association, une première ébauche a été présentée le 13 octobre ainsi qu'un plan d'action visant à aboutir à la formalisation de celui-ci durant la saison sportive. Dans la stratégie déployée et la encore présentée, nous faisons part de l'importance de s'inscrire dans un contexte plus global de notre territoire qui attend la formalisation du projet sportif municipal. Il me semblait que nous avions alors partagé cette préoccupation commune que nos projets respectifs puissent être partagés afin d'éviter les situations de concurrence destructrice que nous pouvons connaître aujourd'hui. L'exemple qui me vient à l'esprit

tout de suite, est la nouvelle offre gratuite de l'école municipale des sports pour les adultes qui vient apporter une concurrence malsaine et destructrice pour nos sections qui proposent des disciplines autour du fitness, de la remise en forme et plus largement du sport santé. Comment justifier des cotisations alors même qu'une offre à priori similaire est mise à disposition gratuitement par la Mairie.

Bien sur cet exemple mais bien d'autres, démontrent qu'une grande partie de nos problèmes est exogène à notre organisation, comment convaincre les adhérents de notre section APE à renouveler leurs adhésion alors qu'ils peuvent pratiquer gratuitement une activité physique d'entretien auprès des services municipaux. **Comment justifier l'augmentation de nos cotisations (pour diminuer la dépendance aux subventions) appelés de vos vœux et de celui de l'auditeur alors même que vous construisez des offres gratuites en face ?**

2. **Un pilotage budgétaire lacunaire** (absence de budget par section, de suivi de consommation du budget ou de tableau de bord) qui a conduit à une alerte du commissaire aux comptes ;

Sans pinailler sur le fait qu'un budget par section existait depuis fort longtemps comme peuvent l'attester les documents présentés lors de chacune de nos assemblées générales annuelles, il était nécessaire de se doter effectivement d'outils plus adaptés et plus accessibles permettant un meilleur suivi des projets de nos sections et plus globalement de l'ensemble de notre association.

Ces outils ont fait l'objet d'une présentation à vos services lors de notre réunion du 13 octobre 2023.

Même si certaines sections ont encore du mal à s'inscrire dans ce nouveau format, leur impact aussi bien sur le budget général que sur la consommation de trésorerie sont anecdotiques. Ainsi seules quelques sections représentent de réels enjeux et nous portons toute notre attention sur celles-ci. **Pour simplifier votre compréhension du sujet, les sections ayant des salariés et/ou un nombre important d'adhérents représentent l'essentiel des enjeux économiques.** Il nous importe donc d'agir en priorité sur celle-ci même si nous aspirons à atteindre les mêmes niveaux d'exigences partout.

3. **Une dépendance trop forte aux financements publics** (63 % de financements publics en 2021/2022 contre 27 % pour un club de taille équivalente) et une répartition de la subvention de fonctionnement arbitraire et indépendante des besoins réels des sections ;

Cette dépendance que nous pouvons constater et qui génère ces échanges formels, est issue d'une longue tradition dionysienne. Depuis que je suis tout jeune, bien avant l'arrivée de la gauche au pouvoir dans les années 80, la ville de Saint Denis œuvrait au bien des concitoyens par le biais d'un soutien financier très fort des associations. Ce soutien permettait à des clubs comme le SDUS de proposer au plus grand nombre des activités sportives diverses et variées à un coût modique.

Le SDUS s'est construit sur cet ADN de club à forte vocation sociale pour être au plus près des habitants à faible pouvoir d'achat. Vous aurez noté que le contexte économique après la crise du COVID et la forte inflation liée aux tensions internationales rendent notre objet social encore plus important.

Notre association a fait de gros efforts de rationalisation ainsi que d'assainissement de certaines situations anormales. Je pense en particulier aux dépenses de la section [REDACTED] ou encore de la section [REDACTED] qui ont entraîné une rupture entre ces bénévoles intéressés financièrement et notre association. De la même manière

des décisions structurelles ont été prises pour que les difficultés à agir en cas de dérive comme nous avons pu le constater sur le projet fédérale 1 de notre ancienne section rugby soutenu par la mairie ne puissent se reproduire.

Il n'en reste pas moins qu'il est difficile de comprendre les injonctions contradictoires qui nous sont faites de diminuer notre besoin de subvention alors que nous nous retrouvons parfois face à des offres gratuites concurrentes assumées par des services municipaux et donc portées à 100% par de l'argent public.

4. Une sécurisation juridique indispensable du fonctionnement et des décisions de gestion (non-respect des statuts, risques sociaux et fiscaux mal maîtrisés...) ;

La encore votre constat me semble juste mais votre perception à date est erronée. Comme j'ai pu le partager avec vous et avec les équipes municipales, nous avons choisi par souci d'efficacité de cadrer l'engagement et le travail des bénévoles par des délégations. Ces délégations permettent de s'assurer du cadre d'engagement de chaque intervenant et des responsabilités associées. Elles définissent aussi les règles de contrôle et de reporting nécessaires à la sécurisation juridique des décisions qui peuvent être prises.

Par ailleurs notre association est accompagnée par deux cabinets d'avocats et par un cabinet d'expertise comptable afin d'apporter une maîtrise satisfaisante des risques sociaux et fiscaux.)

La prochaine étape comme j'ai pu là aussi vous l'écrire, sera de modifier nos statuts et nos règlements pour y inscrire toutes ces décisions. Toutefois ces statuts s'adosent sur le projet sportif et il me semble contre productif de vouloir mettre la charrue avant les bœufs.

5. Une démocratie interne au club insuffisante : les statuts restreignent la participation des adhérents aux AG du club, en limitant leur accès aux membres désignés par les AG des sections, et des AG de section parfois inexistantes ;

La réforme est en cours, là encore, il me semble que pour conduire cette réforme, il faut être sûr que la prochaine échéance ne soit pas la cessation de paiement. La pression financière exercée par la mairie en attendant le dernier mois de l'année pour confirmer le montant de la subvention rend difficile tout travail de fond.

Comment construire un projet sérieux, avec des budgets prévisionnels sincères, si notre association n'est pas en capacité de connaître son principal financement comme vous le relevez à juste titre ?

Comment les sections pourraient-elles établir un budget sérieux et sincère alors qu'elles ne connaissent pas les montants de subventions qui pourraient leur revenir pour leurs activités ?

Comment le bureau de l'association pourrait-il conduire une politique de performance, de professionnalisation des encadrants, de développement alors qu'il ne connaît pas le contour de son budget annuel 6 mois après la fin de la saison sportive ?

Comment construire un projet omnisport alors que nos dirigeants ne connaissent pas les intentions de la mairie avec la plus grande association dionysienne ?

Ainsi, vous nous faites porter la responsabilité du devenir de notre club alors que toutes les cartes sont dans vos mains. Les évolutions futures que nous appelons de nos vœux ne pourront se concrétiser que par un engagement financier fort de la municipalité, acté en amont des saisons sportives. Celles-ci ne pourront se développer que si le contexte est favorable avec une

volonté commune de trouver une continuité entre l'offre sportive associative et celle portée en direct par la collectivité. Il nous faut donc connaître la politique sportive municipale qui doit aboutir suite au travail de votre cabinet de conseil et que cette politique sportive permette le développement et l'accompagnement des associations.

Il est donc indispensable que tous les engagements que vous avez pu me présenter, comme l'attribution de la subvention de fonctionnement pour cette année mais aussi pour les 3 années qui viennent, la couverture du déficit laissé par la section rugby que vous portez désormais au firmament au niveau départemental, la compensation de l'événement international avec les comores, le soutien à la professionnalisation de nos jeunes, etc. soient respectés.

Dans ce cadre et uniquement dans ce cadre, je serai à même de continuer à porter les engagements de transformation de notre association, il ne tient qu'à vous de mettre en place le cadre nécessaire pour que la plus grande association sportive de la ville soit encore présente à la grande fête du sport qui aura lieu dans moins d'un an.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer mes sincères salutations.

Pour Saint-Denis Union Sports



Thibaut RÉTHORÉ-JNIENE
Président

Copie : Mr David LEBON, Directeur de Cabinet
Mme Anne Sophie DOURNES, Directrice Générale des Services
Mme [REDACTED] Directrice du Service Des Sports
Mr [REDACTED] Commissaire aux Comptes
Mr [REDACTED] Référent Football
Bureau SDUS